



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines
78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 23.164

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,
VICE-PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012346-0003 relatif à la lutte contre le bruit,

**OBJET : DEROGATION
EXCEPTIONNELLE RELATIVE AUX
NUISANCES SONORES ENGENDREES PAR
LES TRAVAUX DE LA RD 307 ET RD 321**

Vu l'arrêté municipal n° 2022.01 du 5 janvier 2022, portant délégation de fonctions à Monsieur Jean-Christian, 4^{ème} Maire-adjoint,

**AVENUE DE ROCQUENCOURT
AVENUE CHARLES DE GAULLE**

Vu la demande formulée par l'Etablissement Public Interdépartemental 78/92 sis au 2 bis avenue Clément Ader 78011 Versailles Cedex, afin de procéder à des travaux de réfection des boucles de détection SLT des RD 307 et 321, par la société AXIMUM domiciliée 58 quai de la Marine 93450 L'Île Saint Denis,

Considérant que ces travaux nécessitent la mise en place de mesures d'exploitation temporaire au droit de la zone de chantier.

Considérant néanmoins qu'il y a lieu d'établir des plages horaires particulières pour préserver la tranquillité publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'Etablissement Public Interdépartemental 78/92– 2 bis Avenue Clément Ader – 78011 VERSAILLES est autorisé, à titre exceptionnel, à réaliser des travaux de réfection des boucles de détection SLT sur les RD 307 et 321 à de La Celle Saint-Cloud.

ARTICLE 2 : Toutes précautions devront être prises pour limiter les nuisances sonores :
- du mercredi 20 septembre 2023 au vendredi 29 septembre 2023, entre 21h00 et 06h00.

ARTICLE 3 : l'Etablissement Public Interdépartemental 78/92 devra informer les riverains 48 heures à l'avance par affichage avant le début du chantier.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissaire de Police de Versailles,
Commissariat de Police de La Celle Saint-Cloud,
Et tous les Agents habilités de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le **05 SEP. 2023**

Pour le Maire,
Le Maire adjoint délégué
à l'aménagement des espaces publics,
voirie, environnement et espaces verts

Jean-Christian SCHNELL

